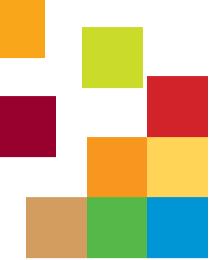


# Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Décembre 2014 - Janvier 2015

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture



Mise en place officielle des composteurs dans les restaurants scolaires.



Lors d'une cérémonie de l'association Mémoire du Pays Chartrain, en présence des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Ille-et-Vilaine, la statue de Sainte-Barbe a repris sa place sur le fronton de l'ancienne usine des Fours à chaux de Lormandière.



**Bonnes  
Fêtes  
de Fin d'année**

## Sommaire...

### Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 3 nov.
- (P2) Hommage des enfants chartrains...
- (P2) La collecte de la Solidarité
- (P4) Des ateliers culinaires

### En ville

- (P3) Comme un arbre dans la ville
- (P3) Participation citoyenne

### Côté Asso

- (P5) Témoignages en provenance de Tendéli
- (P6) Le Club de l'Amitié a 40 ans
- (P6) Echos d'assos

### Culture

- (P7) Paysans/Paysages
- (P7) La Médiathèque tisse sa toile
- (P7) La saison de l'école Jean Wiener

### Enfance Jeunesse

- (P8) Chez les tout-petits
- (P8) L'Europe en stop
- (P8) A l'école Sainte Marie

### A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

## Mille-Pattes se tricotent un nouveau cocon



La crèche associative quitte la ferme des Peupliers.

**D**epuis 14 ans, des centaines d'enfants ont fréquenté la crèche Mille-Pattes. Si cette structure associative implique les parents, elle fait également appel à des professionnels répondant aux mêmes obligations légales que les autres établissements d'accueil de la petite enfance.

Ainsi, à Mille-Pattes, des éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et aides éducateurs se relaient du lundi au vendredi de 7h30 à 19h auprès des enfants âgés de 3 mois à 3 ans environ. Les parents assurent également des permanences et prennent une responsabilité au sein de l'association. La qualité de leur investissement conditionne le bon fonctionnement de la crèche.

"*On a le sentiment de participer à une aventure collective. C'est une ambiance presque familiale. Chacun a un rôle et œuvre dans l'intérêt de tous*" remarque Anthony Collin, président de l'association et papa de Zoé. "Nous participons aux prises de décision, nous sommes au courant de tout ce qui concerne notre enfant" poursuit-il.

Prochainement, la structure passera d'un statut de crèche parentale à celui d'association : "Cela engendre des ajustements administratifs et budgétaires ainsi que la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil. Fin 2015, nous devrions pouvoir accueillir 20 enfants. Les permanences ne seront plus obligatoires. En effet, il était parfois compliqué pour les parents de concilier vie de famille et vie professionnelle. Néanmoins, leur implication reste primordiale pour des animations thématiques, des sorties ou encore du bricolage ponctuel. Un Conseil de parents continuera de gérer la structure", poursuit Laëtitia Rault, secrétaire de l'association et maman

d'Axel. Ce changement coïncide avec un premier déménagement à l'Espace Brocéliande dès janvier.

### Migration à l'Espace Brocéliande

Début 2014, l'Agence Régionale de la Santé et les services du Conseil Général ont procédé à une visite de contrôle dans les locaux de la Ferme des Peupliers. Certaines mesures ont été préconisées. "Ces demandes ont été prises en compte par la commune en ce qui concerne les travaux et par l'association pour certains dysfonctionnements" explique Lydie Le

Bruchec conseillère municipale déléguée à la Petite enfance. Dans leur rapport, l'ARS et le Conseil Général préconisaient également une relocalisation de la crèche : "Sur un territoire, il faut pouvoir proposer des modes de garde diversifiés. La commune a fait le choix d'investir dans un nouveau lieu et d'accompagner l'association Mille-Pattes dans ces importants changements", poursuit l'élu.

Actuellement, le rez-de-chaussée du bâtiment A de l'Espace Brocéliande est affecté à l'usage de bureaux et loué à une société de restauration. Ces locaux d'environ 430 m<sup>2</sup> sont trop grands pour l'entreprise. La ville va donc récupérer près de 300 m<sup>2</sup>. La restructuration avec mise aux normes de cet espace permettra la réalisation de nouveaux locaux pour la crèche. Après un avis d'appel public à la concurrence, puis une phase d'études, les travaux devraient débuter fin 2015 pour une livraison courant 2016.

Dans l'attente d'une installation définitive, au retour des vacances de Noël, la crèche Mille-Pattes va s'établir à l'Espace Brocéliande dans la salle Viviane et le bar des Chevaliers. Des aménagements sont en cours de réalisation par les agents des services techniques municipaux pour accueillir les tout-petits : revêtements de sols adaptés, cloisons sécurisées, petits toilettes, anti-pince doigts...

Entre un changement de statut et des locaux mieux adaptés à l'accueil des tout-petits, c'est une nouvelle page de l'histoire de la crèche associative Mille-Pattes qui se tourne.

### Contact

Crèche Mille-Pattes  
Tél. 09 44 77 19 01 ou  
creche.millepattes@orange.fr



# Conseil municipal

## Les principales décisions du 3 novembre 2014



■ Nouveaux tarifs des services Enfance-Jeunesse au 1<sup>er</sup>/01/15.

### ■ Aménagement-Urbanisme

**. Bilan énergétique 2013 :** présentation du bilan énergétique du patrimoine communal pour l'année 2013 par l'Agence Locale de l'Energie.

**. Z.A.C de La Conterie :** avenant de prolongation de la concession d'aménagement signée le 30 mars 2007 avec la société Groupe Launay, aménageur de la Z.A.C de La Conterie, pour une durée de 7 ans jusqu'au 4 avril 2021.

**. Z.A.C Les Portes de la Seiche**  
Dans le cadre du marché conclu avec le groupement constitué par Forma 6 (mandataire), Laure Planchais, ECR Environnement et Exoceth, passation d'un avenant n°2 relatif à la rémunéra-

tion du maître-d'œuvre pour la réalisation de la chaufferie bois et du réseau de chaleur (tranche conditionnelle n°4 du marché). Cet avenant, d'un montant global de 36 168,65 € HT a pour effet de porter le montant global du marché de prestations intellectuelles, de 1 119 704,17 € HT à 1 155 872,82 € HT.

**. Convention d'Occupation Précaire,** avec Monsieur et Madame Mauguin et Madame Sartre, pour leur permettre de poursuivre l'exploitation de terrains communaux situés au lieu-dit Le Relais.

#### ■ Administration Générale

**. Présentation du rapport annuel 2013 Syndicat Départemental d'Energie 35.**

**. Présentation du rapport d'activité 2013 de Rennes Métropole.**

**. Megalis Bretagne :** avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et passation d'une nouvelle convention pour la fourniture d'un bouquet de services numériques pour les collectivités (contribution supportée par Rennes Métropole).

#### ■ Finances

**. Refinancement d'un emprunt** contracté auprès de DEXIA crédit local.

*Vote à l'unanimité moins 2 absences : M. Huche et Mme Lochkareff.*

**. Réseau chaleur de la ZAC "Les Portes de la Seiche" :** réalisation d'un emprunt relais.

**. Admission de créances éteintes :** il s'agit de créances déclarées dans le cadre d'un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire prononcé le 28 avril 2014 par le juge du tribunal d'instance de Rennes.

*Vote à l'unanimité moins 2 absences : M. Huche et Mme Lochkareff.*

**. Durée d'amortissement des prestations relatives à l'élaboration des documents d'urbanisme :**

La durée d'amortissement des dépenses, comptabilisées au compte 202 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, concernant les études, l'élaboration, la modification et la révision des documents d'urbanisme est fixée de manière générale à 5 ans et à 1 an pour les dépenses inférieures ou égales à 500 €.

**. Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal :** conformément à article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983, il est proposé d'accorder l'indemnité de conseil à M. Schaeffer depuis sa prise de fonction dans les conditions financières définies dans la délibération n° 56/2014 du 26 mai 2014, sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté cité ci-dessus.

*Vote 25 voix pour et 2 voix contre : M. Huche et Mme Lochkareff.*

**. Décision modificative n° 2/2014 :** afin de répondre aux besoins de certains services et travaux et prendre en compte les dommages liés au sinistre "incendie" survenu le 7 mai 2014 dans un bâtiment du Centre Technique, il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires. Cette décision modificative porte également sur un ajustement des dépenses et recettes du budget principal de la commune et des budgets annexes "Réseau de chaleur - Portes de la Seiche" et "ZAC les Portes de la Seiche".

#### ■ Enfance Jeunesse

**. Nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :** accueils périscolaires, Igloo et accueils de loisirs, séjour ski (février 2015) et séjour de printemps (mai 2015).

**. Renouvellement du contrat enfance jeunesse :** ce nouveau contrat de partenariat avec la CAF 35 portera sur les années 2014-2017.

#### ■ Sports

#### ■ Tarifs 2015 de location de matériel

*Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.*

### Pour en savoir + ...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le [www.ville-chartresdebreteagne.fr](http://www.ville-chartresdebreteagne.fr)

### ■ Hommage des enfants chartrains aux combattants de la Grande guerre

Les Chartrains ont été particulièrement nombreux à participer à la commémoration de l'armistice de 1918. Environ 50 enfants, invités à assister au rassemblement devant le monument aux morts étaient présents, drapeaux à la main. Joseph Le Mabec, président de l'Union Nationale des Combattants de Chartres et Philippe Bonnin, Maire, ont remis les insignes, respectivement Or et Argent de porte-drapeau, à Albert Picou et René Douard, pour leurs 36 et 20 ans de services.



■ 50 roses ont été déposées dans le Jardin du souvenir.



■ Albert Picou et René Douard honorés.



### Naissances

- 22 octobre  
Timothé Ayoul  
26, avenue du Général de Gaulle

### Décès

- 21 novembre  
Alice Gautier, née Thomasse  
Fontenay

### Agenda...

- Vendredi 12 décembre  
Don du sang  
Salle Victor Basch de 14h30 à 19h30
- Lundi 15 décembre  
Conseil Municipal  
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Vendredi 19 décembre  
Retour Hélios  
Ferme des Peupliers à 20h
- Sam. 20 et dim. 21 décembre  
Village de Noël du Comité des Fêtes  
Halle de La Conterie
- Samedi 20 décembre  
Gala Arts martiaux  
Ensemble sportif Rémy Berranger à 20h
- Jeudi 8 janvier  
Vœux aux Chartrains  
Halle de La Conterie à 19h
- Vendredi 23 janvier  
Accueil des nouveaux Chartrains  
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Dimanche 25 janvier  
Repas des aînés : vous êtes nouveau Chartrain, avez plus de 72 ans, et souhaitez être invité(e) au repas des aînés...  
Inscrivez-vous auprès du CCAS  
au 02 99 77 63 55.
- Lundi 26 janvier  
Conseil Municipal  
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Dimanche 1<sup>er</sup> février  
Cyclo-cross du Comité des Fêtes  
Parc de Loisirs

### ■ La collecte de la solidarité

#### Le chiffre

# 3 235 kg

de produits récoltés à Chartres de Bretagne les 28 et 29 novembre



■ Plus de 80 bénévoles dont 10 jeunes de Cap à Cité se sont relayés à l'entrée des deux magasins d'alimentation et à l'épicerie sociale chartraine pour le rangement.

### Collecte de jouets

Le CCAS organise une collecte de jouets pour les enfants des bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Merci de déposer vos jouets en bon état à la Mairie ou au CCAS jusqu'au 13/12.

### Brèves

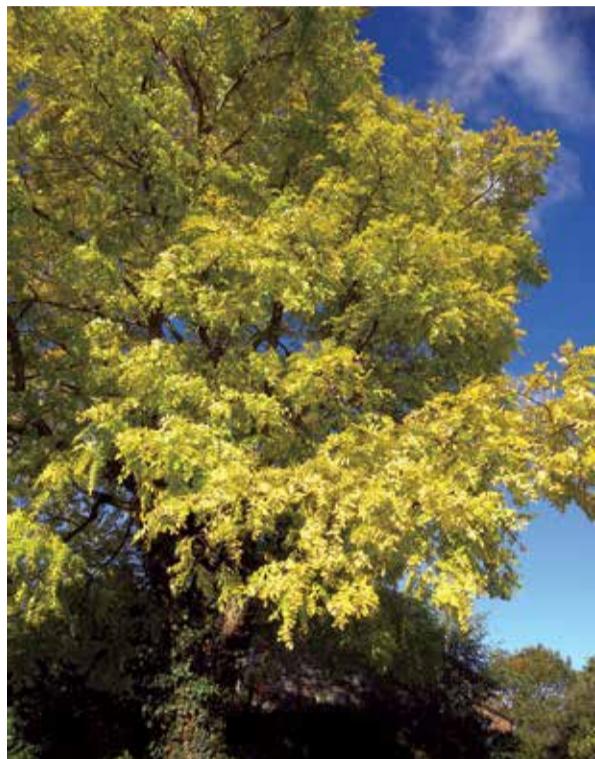
#### ■ Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre. Veuillez-vous munir d'une pièce d'identité (valide ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

# Comme un arbre dans la ville

## Un patrimoine à protéger

La gestion de notre patrimoine arboré est indispensable pour favoriser un développement harmonieux des végétaux en milieu urbain. La taille et l'abattage d'arbres répondent principalement à des enjeux de sécurité et de réglementation.



Afin de préserver et valoriser nos arbres, la première des trois campagnes d'élagage aura lieu en janvier.

**P**armi ses nombreuses missions, le service des espaces verts a en charge la gestion du patrimoine arboré de la ville, constitué par plus de 11 500 arbres d'une vingtaine d'essences différentes : "La Ville s'est engagée dans une gestion raisonnée afin de préserver les arbres et leur environnement en supprimant l'utilisation de pesticides, en choisissant des nouvelles essences adaptées, en surveillant régulièrement le patrimoine existant et en garantissant la biodiversité en ville", souligne Patrick Geffroy, adjoint chargé des travaux et de l'environnement.

L'arbre est un être vivant qui pousse, se développe et finit par mourir. Ce cycle est souvent accéléré dans le milieu urbain où l'arbre est agressé et fragilisé. Durant la période hivernale entre janvier et mars, trois périodes d'élagage d'une semaine sont prévues, mobilisant sept agents à chaque campagne.

Ces actions sont priorisées selon plusieurs critères. L'enjeu principal est celui de la sécurité des habitants. La seconde raison relève de la réglementation (branches débordant dans des propriétés privées, arbres ou haies plantés trop près d'habitations, dégagement des candélabres...). Les agents communaux interviennent également pour favoriser la croissance harmonieuse des végétaux. "Enfin, nous pouvons répondre à des demandes

particulières sur le domaine public sous réserve qu'elles s'inscrivent dans une gestion rationnelle du patrimoine arboré", complète l'élu.

Les campagnes d'élagage s'accompagnent toujours de périodes de replantation. Ainsi, les services techniques de la ville s'emploient à sécuriser la commune et recréer des espaces naturels en adéquation avec l'environnement urbain.

### Campagnes d'élagage 2015 (sous réserve des conditions climatiques)

- Chemin des Touches : taille et éclaircie des haies mixtes (chênes, chênes...)
- Alignement rue Louis Lumière : taille d'éclaircie et abattage de certains arbres pour des raisons sécuritaires (éclairage public).
- Avenue du Gal de Gaulle : taille architecturée de chênesverts.

Les dates seront annoncées dans le Chartres Hebdo.

### ■ Accueil des nouveaux habitants

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains le

Vendredi 23 janvier, à 18h30

En Mairie, salle du Conseil municipal  
Pour vous inscrire, contactez la Mairie au 02 99 77 13 00.



### ■ Les voeux aux Chartrains

Monsieur le Maire de Chartres de Bretagne et l'ensemble du Conseil municipal vous invitent à la cérémonie des voeux à la population.

Jeudi 8 janvier à 19h00 à la Halle de La Conterie.

### ■ Noël à la Piscine de la Conterie

. **Ouverture des bassins :** lundi 22 et mardi 23 de 10h à 19h30 (la nocturne du mardi soir est annulée pour intervention technique). Vendredi 2 janvier : 10h à 19h30. Samedi 3 : 10h à 12h30 et 14h30 à 18h30 - Dimanche 4 : 9h à 13h et 14h30 à 18h30.

. **Vidange** la structure sera fermée du mercredi 24 déc. au jeudi 1<sup>er</sup> jan. inclus.

. **La cafétéria et le Carré de la forme** seront fermés du 24 déc. au 4 jan.

## édiTO

### Situation de la filière automobile, dont "La Janais" en cette fin d'année 2014.

Extrait d'un communiqué de fin novembre 2014.

La crise dans la construction automobile française est loin d'être terminée. Il nous faut déplorer le déclin inexorable de la filière automobile et ses conséquences sur l'investissement, l'emploi, l'innovation et la dynamique des territoires ; dont le nôtre. En 2011, PSA employait 100 000 salariés dans l'hexagone ; 58 000 en septembre 2014 (- 42%). Quant à Renault, l'effectif était déjà de 55 000 en 2011 (48 000 début 2014).

Dans cette même période, les usines Peugeot Citroën de Chartres de Bretagne sont passées de 12 000 salariés en 2005 à 6 800 en 2010 et 4 600, tout au plus à cette date. En effet, l'effectif serait proche de 3 000 avec les détachements, les congés séniors et le chômage partiel. Pour revenir à la situation nationale, l'excédent commercial de la filière était de 13 milliards d'euros en 2004. 10 ans plus tard, le déficit est de 6 milliards.

Nous avons alerté à maintes reprises les pouvoirs publics sur l'avenir bien compromis de l'industrie automobile française. En mai 2012 les collectivités ont alors fait état de la nécessité d'engager un projet industriel soutenu par des choix d'investissements majeurs dans les moyens de fabrication les plus performants. En effet, c'est la seule voie qui nous permettra de reconquérir les marges de compétitivité perdues. Avec l'ACSIA<sup>1</sup>, nous avons déjà largement sensibilisé l'opinion sur l'absence d'expertise des pouvoirs publics, face aux diagnostics à géométrie variable

des constructeurs ; des diagnostics dont les préconisations ou orientations sont bien peu convaincantes pour l'avenir de la filière française.

En juin 2012, les propositions de l'ACSIA ont été ignorées, comme celles de la recherche d'alliances industrielles pour la Janais<sup>2</sup>. C'est aujourd'hui le seul établissement du groupe qui ne dispose plus des volumes de production suffisants pour garantir sa pérennité. Nous savons que nos propositions auraient évidemment bousculé les pratiques industrielles du constructeur. Mais quelles sont les autres alternatives opérationnelles proposées ?

Alors que l'Etat a dû recapitaliser Peugeot-Citroën début 2014 à hauteur de 750 millions d'euros, nous étions en droit d'attendre autre chose que ce qu'on nous promet pour la Janais.

Il nous importe que tout projet de soutien, sous une forme ou une autre soit conditionné par des engagements qui sont aujourd'hui fort loin d'être acquis, tant pour le véhicule "P87" (prochaine 5008) annoncé sous conditions d'aides financières des collectivités, que pour un modèle complémentaire qui viendrait assurer la pérennité à court-moyen terme de l'usine. Dans l'immédiat, la meilleure option serait d'exiger la fabrication à la Janais de la remplaçante de la 508.

Philippe Bonnin, Maire  
Vice Président du Conseil Général  
d'Ille-et-Vilaine en charge de l'économie,  
l'emploi et l'innovation.  
Président de l'ACSIA.

1. ACSIA : Association des Collectivités Site d'Industrie Automobile.  
2. Mission Gailong international, financée par la Ville de Chartres de Bretagne et présentée aux conseillers de l'Elysée ainsi qu'au Ministre du Redressement Productif.

### ■ Participation citoyenne



Le jeudi 20 novembre, Monsieur Bonnin, Maire de Chartres de Bretagne, Madame Camilleri, directrice de cabinet du Préfet et le Colonel Bouillie, commandant le groupement de gendarmerie d'Ille-et-Vilaine ont procédé à la signature de la convention "Participation citoyenne". Il s'agit de la première convention sur le département en zone gendarmerie. Ce dispositif constitue une action de proximité complémentaire des missions de la gendarmerie et de la police municipale. L'objectif est de créer des liens privilégiés entre Mairie, Police Municipale, Gendarmerie et citoyens. Les réunions régulières permettent de créer entre eux une relation de proximité et de confiance.



# Des ateliers culinaires qui mettent les petits plats dans les grands

En cette matinée fraîche de novembre, il règne une ambiance chaleureuse et studieuse dans la cuisine de l'épicerie sociale de la Marionnaise. Claude, Aregnaz et Rachel participent à un atelier culinaire proposé par le Centre départemental d'action sociale en partenariat avec les villes de Chartres et de Pont-Péan.



Rachel prépare un risotto pour le repas partagé avec les participants de l'atelier.

**A**nimés par Sylvie, animatrice à l'association Assia Réseau Una, ces ateliers à destination des bénéficiaires de minima sociaux sont l'occasion de partager ou de retrouver le goût de cuisiner, de découvrir des habitudes et traditions culinaires de chacun. Outre une participation financière, la ville de Chartres via

le centre communal d'action sociale, met les locaux de l'épicerie de la Marionnaise à disposition. Ce dispositif d'insertion est proposé et financé par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

"*A travers la confection de recettes simples mais délicieuses, puis du partage d'un repas, ces séances convi-*

*viales permettent de créer du lien entre les participants et de lutter contre l'isolement", souligne Fabienne de Soizic, animatrice locale d'insertion au CDAS et coordinatrice des ateliers. Ils permettent également de mettre en évidence qu'avec peu de ressources il est possible de se nourrir correctement, tout en se faisant plaisir.*

C'est l'avis de Rachel : "J'adore cuisiner, goûter de nouvelles saveurs, marier les épices. Je connais bien les plats de mon pays d'origine l'Ethiopie mais je découvre avec bonheur de nouvelles spécialités". Elle ajoute : "Après le dernier atelier, j'ai préparé un gratin dauphinois à mon mari... il a adoré !". Après le risotto de thon et le clafoutis aux pommes, les participants se frotteront peut-être aux spécialités arméniennes d'Aregnaz à l'occasion des prochains ateliers.

*Plus d'informations sur les ateliers proposés par le CDAS : Fabienne de Soizic au 02 99 41 13 19 ou fabienne.de-soizic@cg35.fr*

Devenez accueillant familial

L'accueil familial et social des personnes âgées et des personnes handicapées par des particuliers constitue un mode d'accueil intermédiaire entre le maintien à domicile et le placement en établissement. Mis en place par le Conseil général, ce mode d'accueil, permanent ou temporaire, offre aux personnes âgées ou handicapées un cadre de vie familial et rassurant qui contribue aux maintiens du lien social et de l'autonomie. L'accueillant familial (personne seule ou couple) agréé par le Conseil général perçoit une rémunération. Dans le cadre de son activité, il bénéficie de formations. Les conditions d'accueil sont fixées dans un contrat.

Pour + d'infos contactez Mesdames Orvoën ou Deconinck, assistantes sociales à l'accueil familial et social CHGR, Résidence René Cassin à Bruz au 02 99 05 62 40.

## ■ Précisions de la Majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

L'opposition discrédite le service public. Elle crée le doute sur l'honnêteté de vos élus. Elle doit assumer ses propos et si nécessaire les justifier devant les tribunaux auxquels elle a déjà eu recours. Les responsables des syndicats intercommunaux sont élus selon les règles du code des collectivités. Ils rendent compte de leur gestion du service public lors des conseils municipaux. Des bulletins d'information sont publiés.

L'eau n'est surtout pas un bien gratuit. Sa qualité dépend des coûts suivants : la protection de la ressource, les traitements, les réseaux de distribution et la dépollution des eaux usées. Pour ces missions, d'importants investissements sont nécessaires et sont financés par le prix de l'eau.

En 2014, nous avons mis en service une nouvelle usine (3 millions d'€ HT) pour disposer d'une eau décarbonatée (indice de référence : 20,9 c'est-à-dire la norme au lieu de 25 et plus antérieurement). Nitrates : 21,9 mg/l - La limite est à 50 mg/l. L'usine dispose de filtres à charbons actifs qui forment une barrière à toutes les substances biochimiques, tels que les produits phytosanitaires et les molécules organiques médicamenteuses... s'il y en avait évidemment ! Les rapports d'analyse réalisés par l'Agence Régionale de Santé (l'Etat) sont affichés dans toutes les mairies du syndicat.

Le prix du m<sup>3</sup> pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> se détaille comme suit : part pour le syndicat (investissements) : 0,41 € ; part pour l'exploitation : 1,45 € ; part pour l'assainissement (dépollution) : 1,66€ ; taxes pour le fonds d'aide à l'investissement (bassin de la Loire, Bretagne et Ille-et-Vilaine) : 0,54 € ; TVA : 0,22 € ; soit un total de 4,28 € TTC/m<sup>3</sup>. La moyenne dans le bassin rennais est de 4,25 € par m<sup>3</sup> dont 2,32 € TTC (part eau) + 1,93 € TTC (dépollution).

Pour conclure, le prix de l'eau (hors assainissement) est de 2,41 €/m<sup>3</sup> pour les 23 131 abonnés dont 3 200 Chartrains.

## Expression de la Majorité Garder le cap "énergétique" pour les générations futures !

**L**a protection de l'environnement est un enjeu majeur pour préserver la qualité de vie des générations futures. C'est dans cette perspective que nous nous sommes engagés le 26 janvier 2009 en signant la convention des Maires, à réduire de 20% les consommations d'énergie d'origine fossile, les émissions de CO<sub>2</sub> et à produire au moins 20 % d'énergies renouvelables sur le territoire communal d'ici à 2020 par rapport à l'année 2006. Pour mesurer l'évolution de nos engagements, chaque année un bilan énergétique du patrimoine communal est établi.

Au-delà de la volonté de développer une politique énergétique dynamique et diversifiée, il devient essentiel pour la commune d'agir face à un double phénomène, une augmentation du coût des énergies et un contexte économique difficile, qui entraîne la diminution des dotations de l'État aux collectivités. Une telle situation risque à terme de peser très lourd sur le budget de la commune. Pour mémoire, le coût de l'énergie (625 000 €) représente 6,5 % de notre budget de fonctionnement. 83 % des dépenses énergétiques proviennent des bâtiments communaux, 11 % de l'éclairage public et 6 % des transports (carburant).

Face à ce constat et à une augmentation de 45 % du prix des énergies entre 2006 et 2013, la facture annuelle pourrait atteindre 1 870 000 € en 2043.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

## Expression de l'Opposition Le scandale de l'eau

**A**près 131 ans de délégation au privé, RENNES METROPOLE a décidé de confier la gestion de l'eau à une société publique locale, et ce, à partir du 1er Janvier 2015. Elle intégrera donc le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Sud de RENNES et vous ne recevrez plus de facture VEOLIA. En théorie, on aurait pu se féliciter de ce nouveau mode de fonctionnement plus rationnel. La gestion de l'eau et de l'assainissement sera assurée par une seule administration, au lieu de 13 actuellement. "Cela permettra de tendre vers un prix unique", a annoncé Emmanuel COUET, président de RENNES METROPOLE. Le prix de l'eau vous est donc promis à la baisse... Le seul problème, c'est que nous sommes habitués aux contradictions des élus socialistes. Notre enquête effectuée auprès d'une centaine de CHARTRAINS est édifiante : moins de 5 % connaissent la composition du directoire du Syndicat des Eaux de la Région Sud de Rennes et pas une seule personne n'a été en mesure de nous communiquer le montant des indemnités du président de ce syndicat en la personne de Philippe BONNIN depuis 2008. Ce dernier a ainsi encaissé 48.486,24 euros à raison de 673,42 € par mois. Réélu en 2014, son indemnité mensuelle a même été augmentée de 11,43% pour passer à 760,29 € qui s'ajoutent aux autres mandats cumulés. (Maire 1 926 € par mois, Vice-Pdt Conseil Général 3 200 € par mois.....). L'activité de ce syndicat est d'une réunion par trimestre... Au niveau de CHARTRES, la gestion est tout simplement catastrophique et le cynisme

est la règle eu égard aux moyens dont nous disposons. Nous avons un des tarifs les plus chers dans la métropole avec un m<sup>3</sup> à 2,56€ contre 1,98€ à ST JACQUES ou encore 2,06€ à RENNES pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup>. Le service rendu n'y est pas avec une eau calcaire et un taux de nitrate à la limite du seuil acceptable. Faute d'obligation aucune recherche de résidus de médicaments n'est effectuée. Indispensable à la vie, l'eau est un bien public, ce n'est pas une marchandise. Il est indécent que des entreprises ou des élus, qui dénoncent même un manque de transparence des quittances VEOLIA, puissent s'enrichir à ce point sur notre dos. (Aucune mention des fameuses indemnités d'élus sur vos factures bien sûr !). Les premières victimes de ce système sont évidemment les retraités et les personnes seules, peu consommatrices, en raison du montant de la part fixe d'abonnement qui n'est pourtant pas obligatoire (Arrêté du 6 Août 2007 du Code des Collectivités Territoriales). La nouvelle gouvernance de l'eau ne se fera pas avec les 43 communes concernées mais avec des comités de secteurs présidés par des maires dont le périmètre serait défini d'ici Noël. Ces nouveaux mandarins, qui dirigeront aussi d'autres domaines de votre vie, se partageront un joli pactole qui aurait pu financer des dizaines d'emplois ou des primes de fin d'année pour le personnel communal. Vos impôts augmenteront d'ailleurs en 2015 pour ce nouveau budget !

LES ÉLUS DE LA LISTE PRIORITÉ EMPLOI



# Une amitié constructive

## Témoignages en provenance de Tendéli

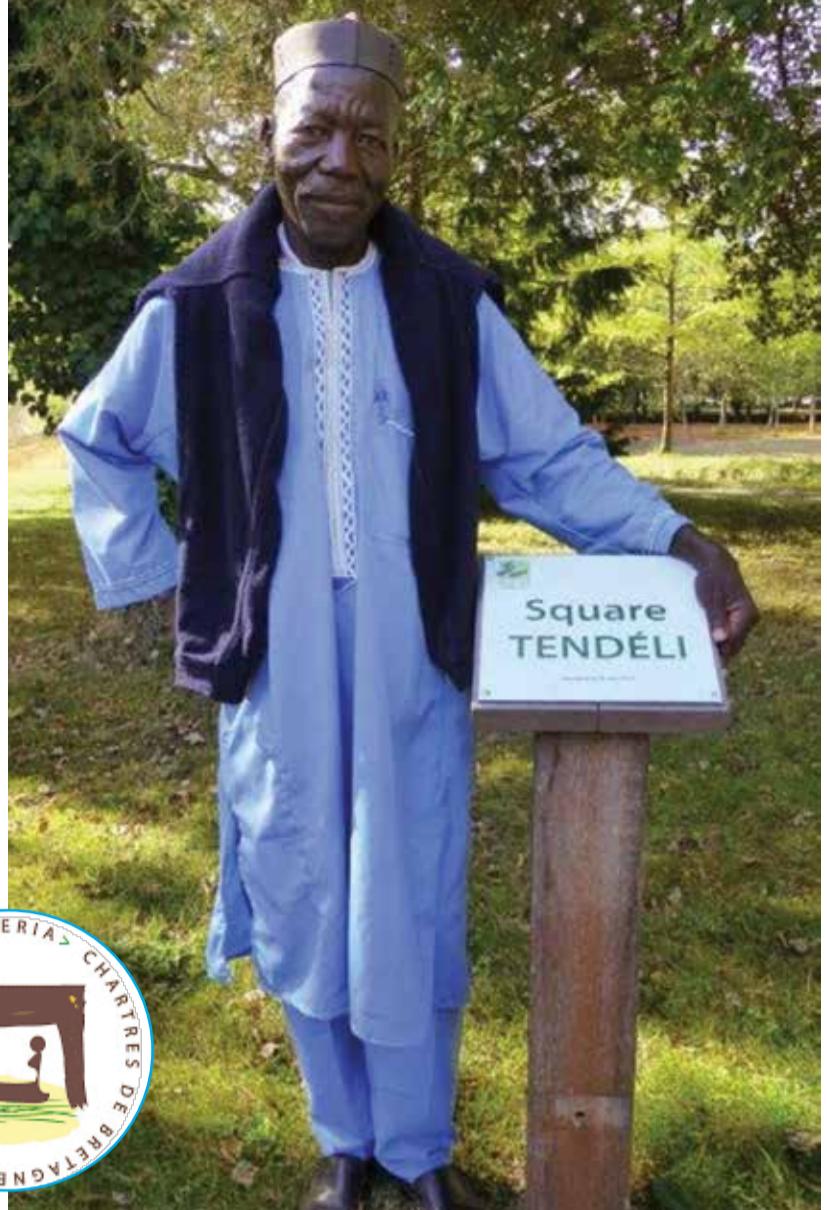
A plusieurs reprises, Le Chartrain s'est fait l'écho des liens tissés avec le Mali. A l'occasion de son récent séjour en Ille-et-Vilaine dans le cadre des 30 ans de l'association Ille-et-Vilaine - Mopti (AIVM), nous avons rencontré Paul Togo, président d'honneur de Teria Tendéli. Il y a deux ans et demi, il avait dû reporter son voyage à cause de la situation tendue dans la région du pays Dogon. Heureux d'être là, avec ses amis, il a évoqué cette longue amitié avec Chartres et les projets réalisés en faveur de l'éducation dans sa ville natale de Tendéli.

**■ Je suis né en 1948 à Tendéli, village situé en région de Mopti dans le pays Dogon. Je suis allé à l'école catholique à 20 km de chez moi. Malgré la distance, j'ai poursuivi mes études et je suis devenu enseignant. Je travaillais à Biandagara, en pays Dogon, mais je me suis battu pour que les enfants de Tendéli puissent avoir accès à l'éducation". Dans les années 90 une première salle de classe en "banko" (mélange d'argile, de sable fin et d'éléments organiques) sort de terre grâce à la volonté des habitants. Paul convainc ensuite les autorités de transformer cette petite école communautaire en école publique. En 2001, l'Etat accepte de nommer une enseignante : Dialia Ongiba. A cette époque, Paul et**

Dialia rencontrent Alain Poirier, alors enseignant du collège de Fontenay, à l'initiative de la création du club sans frontières. Avec d'autres Chartrains et des habitants de Tendéli, ils créent les deux associations Teria (voir encadré ci-dessous).

"Il fallait construire des classes en dur pour remplacer notre petite salle bâtie en argile. Grâce aux collégiens et à l'élan de solidarité des Chartrains, nous avons pu construire l'école puis le collège. La population a travaillé dur pour aider les artisans. Chaque jour, 7 à 8 jeunes de chaque quartier de Tendéli venaient participer au chantier." Depuis 2004, l'école de Tendéli affiche 100 % de réussite au concours d'entrée au collège, deux fois plus

d'élèves en 10 ans et un taux de scolarisation des filles en constante progression. La construction du puits grande profondeur, inauguré en octobre à Tendéli, représente un nouvel exemple de l'amitié qui unit les deux régions : "Je souhaite que ces liens perdurent et que les nouvelles générations prennent la relève. Si noirs et blancs avancent main dans la main et construisent ensemble, nous combattons les extrêmes et avancerons vers la démocratie. Je pense que cela passe par les jeunes et l'éducation. Ces échanges féconds nous aident à devenir autonomes".



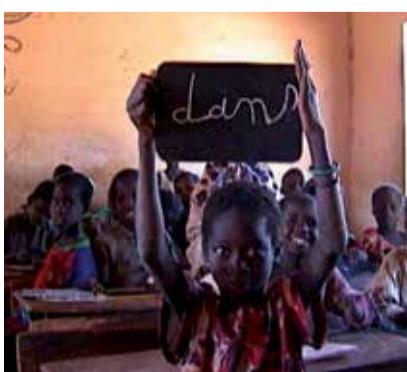
■ Paul Togo prend la pose au Parc de Loisirs lors de sa visite à Chartres en octobre dernier.

## ■ Récit d'un enfant du pays...



Lamine Dembele est chargé de mission à l'association Ille-et-Vilaine - Mopti (AIVM) depuis 2007 ; il est en poste à Sévaré au Mali. Lamine a fréquenté l'école puis le collège de Mopti : "A l'époque, notre collège était jumelé avec celui de Chartres de Bretagne. Nous devions nous débrouiller pour rassembler les fournitures nécessaires à nos études. J'ai pu terminer ma dernière année de collège grâce aux dons reçus du collège de Fontenay. Après Mopti, je suis allé au lycée à Sévaré... en stop tous les matins. Puis le Conseil

Général d'Ille-et-Vilaine a mis un bus à notre disposition pour nous rendre au lycée depuis Mopti. J'ai ainsi pu poursuivre mes études grâce au soutien du département d'Ille-et-Vilaine et de la ville de Chartres de Bretagne. Je ne savais pas encore que ma vie d'adulte et professionnelle serait si liée à ces partenariats". Aujourd'hui, Lamine Dembele coordonne les échanges et projets solidaires entre l'Ille-et-Vilaine et la région de Mopti : "Je travaille autour de l'éducation, l'hydraulique et le développement économique".



## ■ Teria... échanges et projets



■ En 2010, l'association Teria chartraine en visite à Tendéli.

■ Le collège de Tendéli.



■ Le puits mesure 46,5 mètres de profondeur, l'eau est à 40 mètres.



■ 1981 : début des actions solidaires vers le Mali par le Club sans Frontières du Collège de Fontenay

■ En 2001 : naissance des associations "Teria" (amitié en langue bambara) à Chartres de Bretagne par d'anciens élèves du Club sans Frontières et Tendéli à l'initiative de Paul Togo.

■ 2002 : chantier jeune à Mopti pour la mise en place d'une bibliothèque.

■ 2004 : inauguration des salles de classes du primaire, un bureau de direction et des latrines pour filles réalisés grâce à l'opération "Courir pour Tendéli" menée au collège de Fontenay et les financements de l'association Ille-et-Vilaine - Mopti et la municipalité de Chartres.

■ 2009 : ouverture du collège de Tendéli.

■ 2013 : financement de micro-crédits par Teria aux femmes de Tendéli.

■ 2014 : inauguration d'un puits à grand diamètre à Tendéli.

## Des projets à venir

■ Une réflexion est en cours pour la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau pour le village par le biais d'une installation solaire alimentant une pompe sur un forage. Ainsi les familles de Tendéli disposeraient d'une eau saine et facile d'accès pour tous. ■

Michèle Trochel,  
Présidente de Teria-Chartres.

## ■ Contact...

Michèle Trochel au 02 99 41 19 00  
Site : associationteria.blogspot.com  
Courriel : associationteria@gmail.com



# Le club a 40 ans

## Des activités à la carte mais une amitié durable

En proposant des séjours et des activités ludiques, conviviales et diversifiées, le Club de l'Amitié de Chartres de Bretagne fait toujours autant d'adeptes après 40 ans d'existence ! Fondée en 1974, l'association n'a pas pris une ride et continue d'animer les loisirs de ses 170 adhérents.



■ Les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent à la Maison des Associations 2 fois par semaine autour d'activités de loisirs.

**D**u haut de ses 40 printemps, avec un calendrier d'animations aussi complet que diversifié, le Club de l'Amitié affiche une santé resplendissante. L'association a pour objectif d'animer, de développer des rencontres, des liens d'amitié et de rompre l'isolement : "Nous ne sommes pas un club d'anciens ! Tous les Chartrains qui le souhaitent peuvent adhérer, quel que soit l'âge. Si nous sommes une majorité de dames, toutes nos activités sont mixtes. Nous nous attachons à cultiver une bonne entente et le plaisir de partager des activités", souligne la présidente, Marie-Thérèse Tartrais. Elle peut compter sur le soutien et les conseils de fidèles membres du bureau comme Henri Charnal, Claude Louis ou Jean Hemery.

Depuis 1974, chaque président a insufflé son dynamisme, son esprit solidaire et sa bonne humeur.

Hippolyte Bréhé, fondateur du Club, fut président jusqu'en 1980. Yvonne Corbière, Joseph Neveu et Jeanne Garnier se sont respectivement succédé jusqu'en 1985. A partir de cette date, Madeleine Trochu préside le club jusqu'en 2000. Elle cède sa place à Simone Leray jusqu'en 2010 puis Marie-Thérèse Tartrais, l'actuelle présidente.

### 40 ans, 40 activités !

La diversité du programme permet à chacun de participer à la carte suivant ses centres d'intérêt. Par son dynamisme le club a séduit les habitants des communes voisines puisqu'il enregistre une vingtaine d'adhésions extérieures à Chartres. Les adhérents se réunissent deux fois par semaine à la Maison des associations pour partager un après-midi autour de la belote, du tarot ou du rami mais aussi d'un plateau de scrabble, de rummicube ou

de triominos. Les passionnés de palets sont également présents, perfectionnant leur style et se préparant aux différents interclubs de l'année. Chartres est d'ailleurs la meilleure équipe du Canton : "Cette année 2014, nous avons gagné toutes les rencontres ! Quand je me suis intéressé au club, je pensais qu'il ne proposait que tricot et cancan. Mais j'ai trouvé de très bons joueurs de palets, d'excellents amis et une ambiance saine et détenue", précise Henri Charnal.

Le Club de l'Amitié c'est aussi de la marche à pied, des activités aquatiques, du tennis de table, des banquets, des excursions au printemps, en hiver et des voyages en France et en Europe. Claudine Serré a rejoint l'association il y a 5 ans : "Je suis arrivée seule sur Chartres et j'ai rencontré le club lors du forum des associations. Au début, j'étais juste intéressée par la marche et puis au fil des mois j'ai par-

ticipé aux après-midis de jeux et aux sorties. Nous avons des âges et des parcours différents mais la convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous". Ainsi le Club poursuit son chemin sans embûche au rythme des parties de cartes, des sorties en groupe et surtout de l'amitié !

### Pour en savoir +

■ Contactez Marie-Thérèse Tartrais, présidente au 02 99 52 62 94 ou venez à la rencontre des adhérents les mardis et jeudis après-midi, Maison des Associations.

### ■ Assemblée générale

Mardi 13 janvier à 14h  
à la Maison des Associations.

## Au Pôle Sud

### Salle Jacques Brel

- Chanson humour  
Wally "J'ai arrêté les bretelles"  
Vendredi 12 décembre à 21h
- Chanson danse  
L'hallali production "Un jour de neige"  
Vendredi 30 janvier à 21h

- Jeune public  
de l'Ilico "Sococoona"  
Installation artistique interactive dédiée au tout-petit. Mardi 3 et mercredi 4 février à 9h30 ; 10h30 ; 16h30 et 17h30.

### Déjeuners sur scène

Rendez-vous à 12h30... Ouvert à tous, apporter votre sandwich, nous vous offrons le café !

- . Photographie, Lise Gaudaire  
"Paysans / Paysages"  
Jeudi 11 décembre
- . Théâtre d'objet, Bob théâtre "Bartleby"  
Jeudi 18 décembre
- . Marionnettes  
Théâtre des Tarabates Mon cirque  
Jeudi 15 janvier
- . Chanson-danse  
L'Hallali Production "Jour de neige"  
Jeudi 29 janvier

### Au Carré d'Art

- Paysans/paysages, photographies de Lise Gaudaire  
Du 20 novembre au 21 janvier.
- "Barentsburg"  
Photographies de Léo Delafontaine  
Du 29 janvier au 7 mars  
Dans le cadre du festival Travelling Oslo.

### A la Médiathèque ...

- Rendez-vous contes  
Mercredi 28 janvier à 17h. Pour les + de 3 ans accompagnés d'un adulte.
- Trala-Lire, pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.  
Samedis 6 décembre, 10 janvier et 7 février à 11h.
- Raconte Petite Souris : lectures d'albums pour les enfants à partir de 3 ans par l'association Lire et Faire Lire.  
Mercredis 10 décembre, 14 janvier et 11 février à 17h.
- Spectacle jeune public "1 2 3 Plouf Plouf".  
Mercredi 17 décembre à 16h30. Espace Cabaret. Pour les - de 6 ans. Gratuit sur inscription à la médiathèque : 02 99 77 13 22 ou mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr

### ■ Gala d'Art Martiaux

L'association de Nihon Tai Jitsu de Chartres de Bretagne invite les clubs de viet vo dao de Nantes, de karaté goju ryu de Guipry Messac, de karaté shotokan du Rhei et d'aïkido des Cheminot rennais pour un gala d'arts martiaux.

■ Samedi 20 décembre à 20h, salle omnisports de l'ensemble sportif Rémy Berranger. Entrée gratuite.



### ■ Les assemblées générales

- ABC Pétanque  
Vendredi 19 décembre à 18h30. Maison des associations
- Chartres Lwówek  
Vendredi 16 janvier à 20h30. Salle Victor Basch
- Comité des fêtes  
Lundi 19 janvier à 20h30. Salle Victor Basch
- Chartres Hassmersheim  
Vendredi 23 janvier à 20h30. Salle Victor Basch
- Mémoire du Pays Chartrain  
Mercredi 28 janvier à 18h. Salle Victor Basch
- Chartres Roumanie  
Jeudi 29 janvier à 20h. Salle Victor Basch
- Chartres St-Anthème  
Vendredi 30 janvier à 20h30. Salle Victor Basch.

### ■ Dîner spectacle des comités de jumelages

Les comités de jumelages Chartres-Lwówek, Chartres-Hassmersheim, Chartres-Roumanie, Chartres-Saint-Anthème, Chartres-Newcastle West et Mères pour la Paix proposent un dîner spectacle le samedi 28 février à la Halle de la Conterie. Vivez une grande soirée cabaret avec des danseuses, un magicien et une chanteuse.

■ Samedi 28 février à 20h à la Halle de La Conterie  
Tarif : 49 € (repas, boisson, spectacle).

Réservez au 06 31 06 82 92 ou par mail cabaretchartres@yahoo.fr

### Village de Noël

Samedi 20 dimanche 21

A quelques jours de Noël, Le Comité des Fêtes chartrain propose son 11<sup>e</sup> Village à la Halle de La Conterie : un moment à privilégier pour flâner à la recherche de cadeaux pour les fêtes, faire ses emplettes pour décorer le sapin, dénicher la création de l'artisan au travail... 80 exposants vous attendent.

■ Samedi 20 de 15h à 22h et dimanche 21 de 10h à 18h à la Halle de La Conterie.  
■ Infos au 02 99 41 21 23 ou 02 99 41 19 87.



# Paysans/paysages Un certain regard sur notre territoire

Jusqu'au 20 janvier 2015, le Carré d'Art présente le travail de Lise Gaudaire, jeune photographe bretonne. L'exposition réalisée à partir de deux résidences de création en Creuse, puis à Chartres, mêle images (portraits et paysages) et témoignages d'agriculteurs.

Au cours de son immersion sur notre territoire, la photographe a mis en place un programme de médiation avec 7 classes des écoles Auditoire et Sainte Marie.

**Il y a quelques années, mon père avait une ferme et cherchait à la vendre. Quant à moi, j'étudiais à l'Ecole d'Art de Lorient. Je le suivais, l'interrogeais sur son métier, l'enregistrais, le photographiais. Il reste des portraits, des instantanés, des textes, des paysages et l'amorce d'une réflexion. J'ai souhaité poursuivre cette réflexion autour du rapport que les paysans entretiennent avec leur paysage. J'ai travaillé dans le département de la Creuse puis cette année à Chartres de Bretagne pour**

bâtir l'exposition que vous verrez à partir du 20 novembre au Carré d'Art". C'est ainsi que Lise Gaudaire s'est présentée à une classe de CM2 de l'école de l'Auditoire le 24 septembre dernier.

Les enfants interrogent l'artiste sur le travail de photographe et la technique utilisée, mais aussi sur son choix de marier la couleur et le noir et blanc. "Lors de nos rencontres, les agriculteurs me parlaient beaucoup des couleurs de la nature. Par ailleurs, le noir & blanc met en valeur les traits

et les expressions du visage. J'ai eu envie de concevoir ce travail photographique en utilisant les deux techniques. Je souhaite que mes photos racontent une histoire", répond-t-elle. Dans le cadre du parcours de médiation réalisé avec les écoles, les enfants ont visité les exploitations agricoles, ont joué le jeu du portrait avec Lise et ont photographié leur paysage.



Joseph Desclos et son paysage - Photographies Lise Gaudaire



Outre la richesse des échanges avec Lise Gaudaire, les enfants ont jeté un œil curieux et intéressé sur l'appareil utilisé par la photographe.

Pendant sa résidence de création à Chartres, Lise Gaudaire a rencontré Roger Gautier, Daniel et Paulette Orain ainsi que Joseph Desclos : "Un champ de blé pour les uns, la mixité urbaine/rurale pour les autres, des grands espaces ou des détails... chacun m'a livré son regard sur son univers, son paysage". Lise a ainsi choisi de mettre en valeur une dimension particulière de la commune, celle qui prend en compte la présence d'exploitations agricoles au sein d'une commune péri urbaine. Ces paysages font surgir une nouvelle vision de la commune... à découvrir au Carré d'Art jusqu'au 20 janvier.

## Le livre

Le travail de Lise Gaudaire a aussi donné naissance à un ouvrage photographique. Ce livre de 64 pages présente une partie des portraits d'agriculteurs et des paysages, accompagnés de leur entretien respectif, retranscrits par Sandrine Cressant à partir des enregistrements réalisés par la photographe.

## La Médiathèque tisse sa toile

En janvier, la Médiathèque ouvre ses « murs » à des petites bêtes méconnues et souvent mal aimées. A travers une exposition et l'intervention d'un artiste atypique, redécouvrez la face cachée surprenante et fascinante de l'araignée.

Pour beaucoup les araignées sont noires, velues et dangereuses. Derrière ces idées reçues se cache pourtant un monde vaste et surprenant. Colorées et souvent minuscules, mères attentives et ingénieurs hors pair, les araignées ont bien plus à nous apprendre et à nous apporter que nous l'imaginons. L'exposition présentée est coproduite par l'Espace des sciences et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris.



suggérés par les fils tissés par les araignées pour faire apparaître sa propre création. Ce breton est le seul artiste français à travailler cette technique artistique particulière.

## ■ Les saveurs de la nouvelle saison de l'Ecole Jean Wiener

De la petite enfance à l'enfance, de l'ado au senior, que l'on soit mélomane ou danseur, il y en a vraiment pour tous les publics à l'école musique et danse Jean Wiener. La structure intercommunale, c'est aussi une riche saison culturelle menée tambour battant avec des partenaires locaux sur les communes de Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche et Saint-Jacques de La Lande.

A Chartres, la saison propose le concert des professeurs le 23 janvier dans la nouvelle salle Jacques Brel. Un concert inaugural du nouvel orchestre symphonique associant des musiciens amateurs des écoles de musique "Rive



sud" et "Jean Wiener" sera proposé le 10 mars toujours au Pôle Sud. Le 3 avril, la Halle de La Conterie accueillera les jeunes élèves de formation musicale. Les groupes de musiques actuelles amplifiées participeront,

comme à l'accoutumée au concert "Du son dans les Buissons" le samedi 6 juin. Les 26 et 27 juin, ne manquez pas le spectacle des classes de danse contemporaine au centre culturel chartrain.

Avec un menu varié et plein de savoureuses promesses, la programmation artistique 2014/2015 a de quoi combler les spectateurs. Venez donc la goûter !



■ Retrouvez tous les rendez-vous dans la nouvelle plaquette de saison. Disponible en Mairie, au Pôle Sud, à la Médiathèque... ou encore à consulter sur le site [ecolejeanwiener.wordpress.com](http://ecolejeanwiener.wordpress.com). Infos au 02 99 41 35 18.

■ Exposition du 1<sup>er</sup> au 14 janvier à la Médiathèque ■ Conférence de Jean-Jacques Vigoureux le 14 janvier à 19h Espace Cabaret.

## Et aussi...

■ Déjeuner sur scène version Carré d'Art : jeudi 11 décembre de 12h30 à 13h15 avec la photographe Lise Gaudaire. Apportez votre sandwich, le Pôle Sud s'occupe du reste !

■ Galerie Le Carré d'Art. Ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30. La Galerie sera fermée du 20 décembre après-midi au 6 janvier 2015.



# Chez les tout-petits... Françoise confie sa bulle à Annick

Tintinabulle est un lieu d'éveil et de socialisation qui assure une transition progressive entre le milieu familial et la vie en collectivité. Au 1<sup>er</sup> janvier, Annick Prévot succèdera à Françoise Lisonnet à la direction de cette structure municipale qui accueille chaque jour les petits de 2 mois et demi à 4 ans en garde occasionnelle ou continue.



Annick Prévot (à gauche) prend le relais de Françoise Lisonnet à la direction du multi'accueil municipal.

**U**ne page se tourne au multi-accueil municipal. Françoise Lisonnet, directrice depuis 1986, fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année : "Après m'être attardée avec plaisir au pays des tout-petits, je reprends mon chemin à bicyclette sur la planète Terre, les sacoches remplies de souvenirs délicieux".

Annick Prévot, lui succèdera au 1<sup>er</sup> janvier 2015. "Originaire de la Dordogne, je suis infirmière puéricultrice depuis 1991. J'ai vécu un peu partout en France pour des raisons familiales et j'ai travaillé dans plusieurs services

hospitaliers de néonatalogie et de pédiatrie ainsi qu'en maternité". En 2003, elle fait ses premières armes de directrice adjointe dans une structure multi-accueil à Toulon : "Cela m'a permis de faire évoluer ma carrière tout en restant dans le milieu de la petite enfance".

En 2011, elle s'installe à Pont-Réan et renoue avec le travail en milieu hospitalier en attendant de retrouver un poste en crèche. C'est donc avec beaucoup de plaisir que cette maman de trois enfants, passionnée de lecture, vient rejoindre l'équipe de Tintinabulle

à la rentrée de janvier : "Ce qui me plaît dans ce poste c'est de conjuguer les missions de direction tout en travaillant en direct avec les tout-petits". Ainsi, Annick sera chargée d'animer l'équipe éducative, d'assurer le suivi administratif et financier tout en veillant à l'accueil des parents et au bien-être des enfants.

## Pratique

- Centre multi-accueil Tintinabulle  
1, rue Mme de Janzé.  
Tél. 02 99 41 35 32.

## Toute l'école Sainte-Marie en Rouge et Noir

En juin dernier, l'école Sainte-Marie participait au challenge organisé par le Stade Rennais "Ma kermesse en Rouge et Noir"



En remportant ce challenge, l'école a gagné la visite de joueurs du Stade Rennais au sein de l'établissement... Ainsi le 13 novembre dernier, dans une cour aux couleurs du Stade, les 300 élèves, l'équipe enseignante et les parents volontaires, tous vêtus de Rouge et Noir accueillaient par des chants et autres "olas" le président René Ruello accompagné de Romain Danzé, Steven Moreira, Habib Habibou, Pedro Henrique, Axel N'Gando et la mascotte Erminig.



Après une photo avec chaque classe, les joueurs ont participé de bon cœur aux ateliers dribble, découverte du ballon et autres parcours ludiques...



L'après-midi s'est achevé dans une farandole avec les plus petits...



Avant le départ des stadiistes sous une haie d'honneur, René Ruello a chaleureusement remercié l'école pour ce beau moment partagé. Il a offert 1 000 places pour venir encourager les joueurs lors d'un match route de Lorient.



# L'Europe en stop grâce aux bourses Hélios

Le vendredi 19 décembre prochain, venez plonger dans les récits de voyages de globetrotteuses chartraines. Trois ont sillonné la Corse et deux ont parcouru l'Europe en stop.



Malgré des destinations et des projets différents, elles partagent ce goût de l'aventure, de l'échange avec les populations autochtones.

■ En août dernier, Margaux, Virginie et Léa ont traversé la Corse "armées" de leur appareil photo. Interviews, portraits, enregistrements, les trois étudiantes ont pu associer leur passion de la photo avec un travail de recherche sur le sentiment d'appartenance à la communauté corse.

■ De leur côté, Camille et Coralie ont voulu transformer l'été de leurs 20 ans en une épope à travers l'Europe, en dehors des sentiers battus. Elles ont notamment séjourné à Hassmersheim, ville allemande jumelée avec Chartres de Bretagne, et en Italie, pays d'origine de Coralie. Elles ont aussi fréquenté des auberges de jeunesse en Belgique, République Tchèque, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Serbie, Monténégro, Albanie, Macédoine, Grèce, Croatie, Bosnie Herzégovine, Slovénie et Autriche. A travers des photos et des dessins, elles présenteront ce périple aux Chartrains.

*Retour Hélios, vendredi 19 décembre à 20h à la ferme des Peupliers.*

## ■ De l'école au Collège

### Une collaboration dans l'intérêt des élèves

Le collège Saint-Joseph à Bruz est en relation régulière avec l'école Sainte Marie de Chartres de Bretagne. Au-delà de la réforme cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>e</sup>), cette liaison existe depuis plusieurs années et a pour but d'assurer un maximum de continuité et d'accompagnement cohérent de l'élève, plus particulièrement à l'arrivée en 6<sup>e</sup>. En novembre, les enseignants de CM2 ont échangé avec les professeurs principaux de St-Joseph sur les jeunes actuellement en 6<sup>e</sup>. Une commission de liaison entre l'enseignant de CM2 et un représentant du collège a aussi lieu chaque année en juin. Récemment, les directeurs d'écoles du secteur et les responsables du collège ont échangé sur les projets et rendez-vous de l'année.



#### Ne manquez pas

■ Réunion de présentation du collège et de la classe de 6<sup>e</sup> aux parents de CM2 le 6 janvier à 18h30 à l'école Ste-Marie (ouverte à tous).

■ Portes ouvertes du collège Saint-Joseph le samedi 31 janvier de 9h à 12h.

